

MON CONJOINT NE SAIS PAS BOIRE

Par Profil supprimé Postée le 06/10/2014 12:44

Bonjour,

Je vous écris pour mon conjoint... En effet, je ne le crois pas dépendant car il peut passer du temps sans boire, mais l'apéro, pour lui c'est sacré... alors à chaque repas, sortie ou autre, il boit... le problème est qu'il ne sait pas boire et ne tient pas l'alcool... il va mélanger les alcool, boire vite... et en général, en fin de soirée, je ramène une loque, malgré les avertissements et les promesse qu'il m'a faite, ça ne change pas...

dans ces moments, mêmes rentré, il veut continuer de boire, même si je vais au lit, il boit seul.... et quand je m'énerve (actuellement le mot est faible... je dégoupille complètement....) car j'en ai assez de ce comportement, il m'envoie forcément balader et, sans insultes, a des mots très blessants (dégage! si t'es pas contente c'est pareil! de toute façon, je t'aime plus") mots qu'il ne pense pas, et dont il ne se rappelle pas le lendemain mais qui me mettent hors de moi... Evidemment, le lendemain, il ne se rappelle de rien et ne comprend pas pourquoi je fais la gueule....

Je ne voulais pas être tyrannique et l'empêcher complètement de faire la fête et de boire l'apéro, mais je ne sais plus comment faire.... et je ne supporte plus de le voir comme ça, alors peut-être qu'en effet, je n'ai pas la bonne méthode sur le moment, mais je ne sais plus quoi faire pour le faire réagir... et bien sûr, il n'admet pas avoir un pb avec l'alcool.... il dit juste qu'il ne sait pas s'arrêter mais comme il ne boit pas tous les jours, il estime que ce n'est rien d'important...

Notre couple ne pourra pas continuer s'il ne change pas vite, je veux pourtant sauver ce couple, qui, en dehors de ça, est très heureux....

Que dois-je faire?

Pouvez-vous m'aider?

Mise en ligne le 08/10/2014

Bonjour,

Votre conjoint, s'il le souhaitait, aurait la possibilité de se rendre dans une consultation d'alcoologie pour faire état de ses excès lors de certaines occasions et des conséquences sur votre couple. Les CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) reçoivent les personnes quels que soient leurs difficultés, leurs questionnements vis-à-vis de leurs consommations. Si le fait de « ne pas savoir arrêter » le dérange, s'il n'arrive pas seul à tenter de mettre en place ce qu'il faudrait pour se mesurer mais que c'est ce qu'il voudrait, il pourrait se faire accompagner dans cette démarche. S'il n'a pas cette envie, s'il ne remet pas en question ses habitudes de consommation, s'il ne les estime pas problématiques, il n'y a rien que vous puissiez mettre en œuvre à sa place et nous ne saurions vous dire ce qui pourrait le conduire à cette remise en question.

Concernant les implications et conséquences possibles sur votre couple, c'est évidemment ensemble qu'il vous faut en parler et, éventuellement, vous saisir de cette « porte d'entrée » pour tenter de résoudre vos difficultés. Autrement dit, si vous en étiez d'accord tous les deux vous pourriez faire le choix de consulter ensemble pour une problématique de couple associée à certains débordements de votre conjoint quand il est très alcoolisé.

Votre conjoint n'est effectivement peut-être pas dépendant à l'alcool, néanmoins ses consommations abusives ont un impact sur vous, sur votre vie de couple, et votre envie que cela change paraît tout à fait légitime. La question peut évidemment se poser du pourquoi ses excès vous font réagir de manière si virulente apparemment, un point que vous pourriez travailler en entretien de couple.

Si vous souhaitez revenir vers nous et prendre le temps de discuter des difficultés que vous rencontrez, n'hésitez pas à nous joindre au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé, 7/7, de 8h à 2h).

Cordialement.
